

1. Présentation du Club

Le club enfants du parc de jeux **La Boussole** propose un **temps d'accueil et d'animation** pour les enfants dans un cadre naturel, ludique et sécurisé. Il est implanté dans le parc de jeux et/ou au sein du laboratoire à bidouilles à Belle-Île-en-Mer.

Ces lieux favorisent l'exploration, la créativité, l'expérimentation et le vivre-ensemble en plein air.

2. Conditions d'accueil

Âge des enfants :

Le club peut accueillir 6 enfants simultanément.

- Les enfants de **4 à 6 ans** sont accueillis pour une durée **maximum de 1h30**.
- Les enfants de **7 à 12 ans** peuvent participer pour une durée **maximum de 2h**.

Horaires et ponctualité :

Les horaires de prise en charge sont définis à l'avance. Les parents s'engagent à respecter scrupuleusement les heures de dépôt et de récupération.

Encadrement :

Les enfants sont pris en charge par Hortense Texereau, une encadrante professionnelle, bienveillante, garante de leur sécurité physique et émotionnelle.

3. Modalités d'inscription

- L'inscription préalable est obligatoire.
- Les réservations se font par demi-heure.
- Chaque enfant doit être accompagné par un responsable légal au moment de l'arrivée.
- Une fiche d'autorisation parentale doit être remplie et signée au préalable, celle-ci indiquant la nature de l'activité ainsi que les horaires réservés.
- Le parent ou un membre de la famille de l'enfant souhaitant intégrer l'espace de jeu avant ou après le club bénéficie du tarif réduit d'entrée du parc (6 €).

4. Règles de vie au parc

Pour garantir un environnement sûr et agréable pour tous :

- Les enfants doivent respecter les autres, le matériel, la nature et les consignes de l'encadrante.
- Aucune violence (verbale ou physique) ne sera tolérée.
- Les enfants doivent rester dans les zones de jeux autorisées.
- Les téléphones, objets de valeur ou jouets personnels sont déconseillés et restent sous la responsabilité de l'enfant.

5. Sécurité et santé

- Le parc étant en plein air, les enfants doivent être habillés de manière adaptée à la météo (casquette, crème solaire, vêtements de pluie si besoin). Le parc met à disposition des salopettes imperméables pour les plus petits et des pantalons imperméables pour les plus grands.
- En cas de blessure ou de malaise, les parents seront immédiatement contactés.
- Aucun médicament ne sera administré par l'encadrante.

6. Responsabilités des parents

- Les parents doivent être joignables pendant toute la durée de la prise en charge.
- Ils doivent informer l'encadrante de toute allergie, pathologie ou besoin particulier de leur enfant.
- En cas de retard, un supplément ou refus d'accueil pourra être appliqué.

7. Droit à l'image

- Des photos peuvent être prises à des fins pédagogiques ou de communication (site, réseaux sociaux), uniquement avec l'accord écrit des responsables légaux.

8. Exclusion temporaire ou définitive

En cas de non-respect répété des règles, ou si le comportement d'un enfant compromet la sécurité ou le bien-être du groupe, une exclusion temporaire ou définitive pourra être décidée, après échange avec les parents.

9. Tarifs applicables

Le tarif est de 6 € TTC pour une demi-heure de club. Les abonnés bénéficient d'un tarif réduit (4,5 € TTC par demi-heure). En cas de retard, une pénalité de 3 euros par tranche de 10 min sera demandée.

Toute inscription au club implique l'acceptation expresse du règlement intérieur.
Merci de votre compréhension et bienvenue au club de la Boussole !